

ICOMOS

Proposition de Charte des Itinéraires Culturels pour être présentée à ratification par l'Assemblée Générale.

Présentation:

À l'issue d'un travail intense et d'un long processus de consultation internationale entre ses nombreux membres, dont les résultats ont également été diffusés à tous les Comités Nationaux de l'ICOMOS afin de recueillir leurs commentaires, le CIIC a élaboré une définition et un certain nombre de principes pour cette catégorie patrimoniale et a établi une méthodologie spécifique visant à son identification, à sa recherche et à sa promotion, ainsi que des orientations pour sa protection, son utilisation et sa gestion. Les deux aspects, conceptuels et opérationnels, se reflètent dans la *Proposition de Charte Internationale sur les Itinéraires Culturels de l'ICOMOS* que nous présentons.

Ce projet, qui concentre les efforts de plus d'une décennie consacrée à la formulation de ces principes et orientations, est le fruit d'une profonde réflexion, associée à l'expérience acquise dans le cadre de nombreux travaux de recherche dans plusieurs régions du monde.

En 1993, au sujet de l'évaluation de la candidature du Chemin de Saint-Jacques pour son inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial, l'ICOMOS exprima sa préoccupation concernant la nécessité de définir la nouvelle catégorie d'itinéraire culturel, qui ne correspondait à aucune de celles définies dans les Orientations de la Convention du Patrimoine Mondial de 1972.

Une première réunion, qui eut lieu en novembre 1994, contribua à cette tâche, mais ne fut pas suffisante pour délimiter et définir clairement la nouvelle catégorie, ni pour établir une méthodologie appropriée en vue de son identification et de son traitement. Un groupe de membres de l'ICOMOS appartenant à des régions très diverses du monde a donc commencé à travailler sur ce sujet, ce qui déboucha sur la création du CIIC en 1998.

Fruit du travail mis en œuvre par le CIIC de l'ICOMOS et de l'intérêt croissant que suscitent les Itinéraires Culturels dans différents secteurs liés au patrimoine culturel, le nouveau texte des Orientations datant de février 2005 a finalement reconnu, dans son annexe 3, les *Itinéraires Patrimoniaux* comme une nouvelle catégorie, ce qui inclut évidemment aussi bien les itinéraires *naturels* - par exemple, les mouvements migratoires des oiseaux - que les itinéraires *culturels* proprement dits. Cette reconnaissance rend définitivement nécessaire pour l'ICOMOS, en tant qu'organisme scientifique et consultatif de l'UNESCO, de contribuer à la définition des termes conceptuels et opérationnels applicables à ces derniers à des fins de divulgation et de compréhension générale et, en particulier, auprès de la communauté scientifique, ainsi qu'en ce qui concerne le contexte du Patrimoine Mondial.

En ce sens, plusieurs congrès et réunions de travail à l'échelon international ont permis de définir les idées et les concepts de base en vue d'élaborer la Charte proposée.

Des réunions parallèles entre experts ont permis de réviser ses brouillons successifs, qui ont également été distribués à tous les membres du CIIC afin de recueillir leurs suggestions et commentaires. Entre autres congrès et réunions de travail, il convient de mentionner les suivants :

- « *Itinéraires culturels de la Méditerranée : commerce et civilisation dans un contexte intercontinental* » (1997).
- « *Carrefours culturelles intercontinentales ; Itinéraires Culturels, législation et tourisme culturel* » (1998).
- « *Les itinéraires de la vigne et du vin dans le patrimoine culturel de la Méditerranée* » (1999).
- « *Les bastions espagnols et portugais sur les cinq continents* » (1999).
- « *Méthodologie, définitions et aspects opérationnels des Itinéraires Culturels* » (1^{re} partie : mai 1999).
- « *Méthodologie, définitions et aspects opérationnels des Itinéraires Culturels* » (2^e partie : octobre 1999).
- « *Le patrimoine intangible et les Itinéraires Culturels dans un contexte universel ; procédure pour la confection d'un premier inventaire des Itinéraires Culturels : a) Stratégies et équipements ; b) Projets et contenus* » (2001).
- « *L'indépendance conceptuelle et substantive des Itinéraires Culturels par rapport aux Paysages Culturels* » (2002).
- *Réunion scientifique de travail sur des aspects conceptuels et opérationnels, avec la participation de spécialistes reconnus du CIIC et de représentants de l'UNESCO* (2003).
- « *Les valeurs intangibles des Itinéraires Culturels* ». *Analyse des aspects intangibles et d'autres questions dans l'élaboration d'un projet de Charte des Itinéraires Culturels*. (2003).
- « *Identification, promotion et inventaire des Itinéraires Culturels : fortifications et villes portuaires en tant que composantes des Itinéraires Culturels; Itinéraires Culturels d'usage et de contrôle du territoire, de commerce et de pèlerinage* » (2004).
- *Un grand nombre des membres du CIIC a présenté ses travaux de recherche à la quatrième section du Symposium scientifique tenu au cours de la XV^e Assemblée Générale de l'ICOMOS à Xi'an. Les participants à cette assemblée ont également été invités à assister à une réunion ouverte du CIIC, consacrée à la présentation et discussion du cinquième brouillon de la Charte des Itinéraires Culturels* (2005).
- « *Patrimoine minier et industriel: son incidence et importance sur les Itinéraires Culturels de valeur universelle* » (2006).

Les comptes-rendus de certains de ces congrès ont été publiés par le CIIC de l'ICOMOS avec l'aide de plusieurs institutions (Voir note en bas de page¹)

¹ - « *Les itinéraires de la vigne et du vin dans le patrimoine culturel de la Méditerranée* » (1999).

- *Travaux publics sur le chemin de Saint-Jacques en Galice* (2000).

- *Patrimoine intangible et autres aspects des Itinéraires Culturels* (2002)

- « *Identification, promotion et inventaire des Itinéraires Culturels : fortifications et villes portuaires en tant que composantes des Itinéraires Culturels ; Itinéraires Culturels d'usage et de contrôle du territoire, de commerce et de pèlerinage* » (2004).

La procédure suivie pour la distribution du brouillon, la demande de commentaires, les révisions et les rédactions consécutives a été la suivante :

- Le cinquième brouillon de la Charte a été distribué à tous les participants lors de la XV^e Assemblée Générale tenue à Xian (2005). Les commentaires reçus ont été analysés et un nouveau brouillon a été préparé.
- Le nouveau brouillon a été débattu à la réunion annuelle suivante du CIIC (novembre 2006).
- Le septième brouillon a été distribué à tous les comités nationaux et internationaux de l'ICOMOS afin de recueillir leurs commentaires (janvier 2007).
- Le huitième brouillon résultant de cette consultation a été envoyé à tous les membres du CIIC avec une dernière demande d'éventuelles observations finales sur le texte (mai 2007).

Au cours de la préparation, de versions successives on été présentées au Bureau et au Comité Exécutif de l'ICOMOS, en vue d'obtenir leur approbation et leur autorisation avant de procéder à une plus large diffusion :

- Réunion du Bureau (La Havane, juin 2005) ;
- Réunions du Comité Exécutif (Xi'an, octobre 2005 ; Paris, janvier 2007).

La version définitive proposée a été envoyée au Secrétariat international de l'ICOMOS de Paris (août 2007) en vue de sa présentation au Comité Exécutif, qui l'approuva sans amendements (Pretoria, octobre 2007).

Finalement, nous l'envoyons de nouveau à tous les comités nationaux et internationaux de l'ICOMOS pour leur information plus de trois mois avant la prochaine Assemblée Générale (Québec, 30 Septembre - 4 Octobre, 2008) et nous espérons que, selon la procédure établie pour l'adoption d'un texte doctrinal², ce texte pourra être proposé pour ratification par la dite Assemblée.

Meilleures salutations,



María Rosa Suárez-Inclán
Présidente du CSI des Itinéraires
Culturels (CIIC) de l'ICOMOS.

² Document présenté au Comité Exécutif à la 31^{ème} session en mai 1984 et approuvé après révision par le Comité Exécutif lors de sa 33^{ème} session en novembre 1984 à Paris.